L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73.

NOUVELLE-ORLEANS. VENDREDI MATIN, 3 DECEMBRE 1886.

60me Année

Dufour & Dennet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 3 DÉCEMBRE 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Henry Stern & Co., à leur salle d'encan No 35 rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins.

Birminghem, dans l'Alabama.

Voilà quelques années que la ville américaine de Birmingham, Etat de l'Alabama, fait parler d'elle. Née d'hier, pour ainsi dire, elle a déjà acquis une grande célébrité, grâce aux prodiges qu'elle opère. Elle a, surtout, le don d'attirer à elle les capitaux et les spéculateurs des deux Mondes.

Nous allons essayer d'en donner une courte description à nos lecteurs.

Elle est située au milieu d'immenses gisements de charbon, que l'on peut considérer comme inépuisables. On les divise en trois principaux qui prennent les noms des rivières qui les traversent : ceux de Warrior, de Cahaba et de Coosa.

Les premiers ont une superficie de 500 milles carrés, avec une épaisseur qui dépasse quelquefois 3000 pieds. On a calculé que ces gisements pourraient, au taux de 10,000 tonnes par jour, durer de 11,000 à 12,000 ans. Les seconds—ceux de Cahaba — couvrent un espace de 400 milles carrés; en certains endroits, ils atteignent une profondeur de 5000 pieds et peuvent durer de 11,000 à 12,000 ans, en supposant une extraction de 10,000 tonnes par jour. Enfin, ceux de Coosa couvrent un espace de 400 milles carrés, avec moins d'épaisseur que les deux premiers, et pourraient durer 195 ans, au taux de 10,000 tonnes par jour.

Au-dessus de ces immenses gisements, s'élèvent de véritables chaînes de collines qui ne sont, en quelque sorte, que de monstrueux blocs de fer et qui s'étendent du nord-est au sud-ouest. Ces minerais sont de deux sortes : l'hématite, ou minerai de fer rouge ; la Limonite, ou minerai de fer brun.

C'est au milieu d'une étroite vallée, formée par deux de ces chaînes de montagnes de fer, qui courent, parallèlement, à une faible distance l'une de l'autre, qu'est Birmingham.

On sait l'influence, sans égale, qu'exercent les mines de houille et de fer sur le monde industriel, et les énormes agglomérations d'hommes qu'elles provoquent. La Grande-Bretagne en offre des exemples frappants.

En Ecosse, il y a une sorte de rectangle comprenant, environ, 5,000,000 d'acres, qui forme le quart du royaume. Sur cet espace, qui couvre de vastes gisements de charbon, sont concentrés 1,500,000 habitants—près de la moitié de la population.

Il en est de même dans les régions minières de l'Angleterre. La ville de Leeds a 320,000 âmes ; celle de Bradfield, à 13 milles de là, 187,000 ; Birmingham, 400,000; Sheffield, 250,000 ; Manchester, 600,000.

Les gisements qui entourent la Birmingham de l'Alabama, sont les plus vastes et les plus riches des Etats-Unis ; on peut donc prédire, à coup sûr, à cette ville, dans un avenir prochain, une immense prospérité et une grande population.

Il ne faut pas croire que les commencements en aient été faciles et brillants. Son origine remonte à 1820. C'est un M Ely, du Connecticut, qui en jeta les premiers fondements. C'est le véritable créateur de la *Cité magique*, comme on l'appelle quelquefois. Il y forma une "compagnie de terres," (Land Company) qui prit le nom de la localité qu'il venait d'établir Elyton. Un banquier, de Montgomery, du nom de Morris, fournit une partie des fonds. La compagnie végéta longtemps. L'eau manquant aux habitants, elle entreprit, pour leur en procurer, de grands travaux qui la ruinèrent. En 1872, elle était, à peu près, en état de banqueroute, mais elle tint bon, parvint à payer ses dettes et put traverser, sans succomber, la terrible crise qui, cette année-là, sévit dans tous les Etats de l'Union.

En 1854, il y avait déjà eu un premier mouvement d'immigration vers Birmingham, mais les voies de communication n'existaient pas : le temps de l'exploitation, en grand, des richesses de la région n'était pas encore arrivé. En 1871, la grande compagnie Elyton, qui possédait 4150 acres dans l'endroit, où allaient se croiser, bientôt, des chemins de fer, se fit reconnaître légalement. La ville comptait alors moins de mille âmes. Les spéculations commencèrent et les terrains se vendirent à bas prix. Les acquéreurs payaient à peu près ce qu'ils voulaient, c'est-à-dire le moins possible ; néanmoins, les ventes, qui se multipliaient faisaient rentrer d'assez fortes sommes d'argent dans la caisse de la compagnie qui sut en faire un bon usage, embellit la ville, encouragea les entreprises, à la tête desquelles elle se mettait, au besoin. En 1872, Birmingham comptait à peine 420 maisons, dont 54 seulement, en briques ; aujourd'hui elle possède nous ne savons combien d'édifices, et le recensement, publié le 1er janvier 1886, accusait 21,763 habitants ; sa population a depuis lors, grossi de plusieurs milliers d'âmes.

Il n'y a rien d'éloquent comme les chiffres. Nous indiquons, ci-dessous, les progrès faits dans la production du fer et de charbon, à partir de 1871.

Fer en gueuse—1876, 24,732 tonnes; 1877, 42,241 ; 1878, 41,482 ; 1879, 49,841 ; 1880, 77,180 ; 1881, 98,081 ; 1882, 112,765 ; 1883, 172,465; 1884, 189,144 ; 1885, 227,439.

Houille—1876, 100,000 tonnes ; 1877, 175,000 ; 1878, 200,000; 1879, 200,000 ; 1880, 340,000 ; 1881, 375,000 ; 1882, 800,000 ; 1883, 1,400,000 ; 1884, 1,900,000 ; 1885, 2,225,000.

Toute cette production est l'œuvre de 40 maisons, qui ont, ensemble, un capital de $10,992,000 et il s'en fonde, tous les jours, de nouvelles.

Les taxes à Birmingham, se sont élevées, en 1885, à la somme énorme de $235,547 08. Dans la même année, la valeur des assessments du comté de Jefferson, où se trouve la ville, a augmenté de $2,000,000.

Birmingham est, en ce moment, en proie à une véritable fièvre—celle des terrains. Il y a trois ou quatre mois, vous pouviez en acheter un convenablement situé, mais complètement nu, pour $5000 ou $6000 ; aujourd'hui, tout est changé ; la propriété foncière a énormément haussé. Le sol se vend par pied courant. Le prix varie de $300, dans les quartiers écartés, à $800, au centre des affaires. Une maison ayant un magasin au rez-de-chaussée, des chambres pour familles ou pour hôtel, pour pension, se loue de $300 à $400, $500 et $600 par mois.

Ce qui étonne au premier abord, c'est le nombre des hôtelleries. On s'explique facilement ce phénomène, quand on sait que Birmingham est, presque complètement, peuplée d'hommes ; les femmes y sont rares. Vous y rencontrez une multitude de spéculateurs qui ont leurs familles dans le Nord, dans l'Ouest ou dans une ville quelconque du Sud ; ils attendent, pour les faire venir, que leurs affaires soient bien assises et qu'ils puissent les installer confortablement. Dans les rues, vous voyez, tout au plus une femme sur 10 hommes.

Cette multiplicité des hôtels a créé une concurrence d'où est résultée une énorme baisse des prix de logement et de pension. On est logé et nourri très convenablement pour $20 par mois. Dans les hôtels à la mode, les prix ne vont pas au-delà de $25—de sorte que l'ouvrier qui gagne de $60 à $70, peut se faire une très belle réserve mensuelle. Ajoutez à cela qu'il est très difficile de se livrer à des excès de boisson. Birmingham est sommise, comme tout l'Alabama, à la loi du dimanche et à celle de la prohibition, et les deux lois y sont maintenues, strictement, en vigueur.

On ne s'imagine pas l'activité fébrile qui y règne dans l'industrie et le commerce. Tout le monde y est affairé, pressé ; chacun a son but, qu'il poursuit ; il ne voit que cela et il y court sans se détourner, sans s'arrêter. Il arrive souvent au visiteur, au spéculateur récemment arrivé, d'être accosté par un inconnu ; c'est un courtier qui, ayant aperçu une nouvelle figure, va droit à l'étranger et lui fait ses offres de service pour quelqu'achat de terrain.

Bien que Birmingham, telle qu'elle existe maintenant, ne date que de six ou sept ans, c'est déjà une ville superbe. Il s'y élève un grand nombre d'édifices, d'un fort bon style, ayant coûté, chacun, des centaines de mille dollars, et la compagnie Elyton y achève, en ce moment, un parc ravissant, au milieu duquel elle a creusé un lac artificiel. Lakeview Park, avec ses collines boisées et ses pavillons élégants, sera, bientôt, une des plus jolies promenades des Etats-Unis.

Il n'y a, à Birmingham, qu'un grand journal—*The Age*. L'édition quotidienne est de huit pages; celle du dimanche, de douze; il y a, en outre, une édition hebdomadaire, le "Weekly," qui paraît le jeudi. Il est entre les mains d'une rédaction et d'une direction très habiles ; aussi a-t-il une grande circulation.

Telle est cette ville, appelée magique, à bon droit et devant laquelle s'ouvre un merveilleux avenir.

La canne à sucre—Le procédé de la diffusion en Louisiane.

PREMIÈRE LETTRE.

Messieurs les Editeurs de l'*Abeille*,

Connaissant l'intérêt que vous portez au développement de l'industrie sucrière en Louisiane, je vous demanderai l'insertion de quelques réflexions au sujet de la "Diffusion"—question que les récentes expériences faites sous l'intelligente direction du professeur Wiley, du département de l'agriculture de Washington, mettent, plus que jamais, à l'ordre du jour.

La diffusion doit-elle et peut-elle remédier à l'état de dépression où se trouve l'industrie sucrière? Le professeur Wiley, lui-même, demande une critique impartiale et que chacun fasse ses réflexions.

Ayant suivi les travaux de diffusion en Europe à la fois théoriques et pratiques; ayant une grande confiance en ce nouveau procédé en Louisiane, je me permets ces quelques remarques.

Le professeur Wiley a travaillé des cannes coupées avant l'époque régulière du travail.

Au 17 novembre il annonce 10.62 sucrose 14.38 solides—1.78 glucose.

Le rapport entre le sucrose et l'extrait sec étant le coefficient de pureté, nous avons, dans ce cas, un coefficient de 73.7.

Ce jus, travaillé et épuré par la double carbonatation évaporé et cuit au vacuum pan, a donné une masse cuite dont le coefficient de pureté est 78.

Ce coefficient primitif a été élevé de 73 à 78 — plus de 9 0|0.

Le rendement, aux centrifuges, a été accusé comme étant 134 livres à la tonne ; nous avons à attendre les autres résultats.

C'est donc près de 72 0|0 de premier rendement.

Ce jus, comme nous l'avons vu, avait 10.62 de sucrose — soit, en supposant l'extraction du jus comme complète, conséquemment 88 de jus pour 100 de cannes, 9.28 pour 100 du poids de cannes — soit 157 livres à la tonne.

Ces 134 livres obtenues constituent, à elles seules, un rendement déjà magnifique, représentant 6.40 0|0 d'extraction dans 9.38 contenus dans la canne.

La sucrerie d'Aska (Indes anglaises), d'après le rapport de M. Manchin, l'an dernier, accuse 5.38, premières sucres — 3.92 seconds sucres, pour des cannes en pleine maturité.

Nos usines sucrières, bien équipées avec les cannes coupées en novembre, vont, difficilement, à ce point avec les deux rendements.

Maintenant, nous avons vu que l'extraction du jus est complète, les cossettes ou "chips," analysés à la sortie des appareils, ne contenaient que, 0.37 0|0 de sucrose, certes un bel épuisement pour seulement 25 0|0 d'eau ajoutée. La diffusion a fait son devoir en retirant tout ce qu'elle a promis.

Ce jus, qui, de 73 monte à 78 en sucre—c'est-à-dire gagne 9 0|0—doit-il cette amélioration à ce qu'il est jus de diffusion ? Est-il, avec les moyens employés aujourd'hui dans les sucreries, atteint ce résultat ? Le gaz sulfureux, l'emploi d'une quantité de chaux toujours inégale à cette demandée pour une complète saturation du gaz. Le sucre intervertit dans les cornues et renvoyé, de nouveau, dans les clarificateurs, ne donnent aucune raison d'y croire. C'est donc à l'emploi de la double carbonatation qu'est dû ce changement, et nous allons nous en occuper et le démontrer.

DIFFUSION.

(*A suivre.*)

Athénée Louisianais.

Concours de 1886.

Le secrétaire perpétuel a reçu un manuscrit de dame ayant pour devise : "S'adonner au soupon c'est s'adonner au tourment."

Charm Saloon.—Tel est le nom, très heureusement choisi d'ailleurs, du salon de liqueurs de M. Léon Marthe, via à vis la poste. On y sert tous les jours, aux heures du *lunch*, un excellent grog et que les consommateurs arrosent des meilleurs vins et liqueurs. Bien que l'ouverture du CHARM SALOON ne remonte pas à très haut dans le passé son propriétaire, par son urbanité, ses façons respectueuses s'affaire, déjà au lui gager un patronage fort enviable.

Revue des Deux Mondes.

Livraison du 15 nov. 1886.

SOMMAIRE.

I.—**Jeanne Avril**, dernière partie, par M. Robert de Bonnières.
II.—**Souvenirs diplomatiques—Les relations de la France et de la Prusse de 1867 à 1870**—IX.—**La France et la conférence, la question romaine au corps législatif**, par M. G. Rothan.
III.—**L'impôt démocratique à propos d'un livre récent**, par M. Henri Baudrillart, de l'Institut de France.
IV.—**L'a langue et la littérature catalanes—L'ancienne littérature et le mouvement littéraire contemporain**, par M. J. M. Guardia.
V.—**La colonisation française en Tunisie**, par M. Paul Leroy-Beaulieu, de l'Institut de France.
VI.—**Le palais d'Asie**, par M. Maurice Faloisie.
VII.—**San Francisco—II—Les placers et les mines, la société de san Francisco, le chemin de fer de Panama**, par M. C. de Varigny.
VIII.—**Revue dramatique—Odéon: Le fils de Jabet; Théâtre de Paris, Jacques Bonhomme; Comédie-Française, Monsieur Scapin, les honnêtes femmes; Vaudeville, le conseil judiciaire**, par M. Louis Ganderax.
IX.—**Chronique de la quinzaine, Histoire politique et littéraire.**
X.—**Le mouvement financier de la Quinzaine.**
XI.—**Bulletin Bibliographique.**

Le *Table de la Revue*, de 1874 à 1886, est mise en vente au prix de 2 francs pour Paris, 2 fr. 25 pour la province, 2 fr. 50 pour l'étranger, port compris. La *Table* de 1831 à 1874, est livrée au prix de 3 fr. pour Paris, 3 fr. 75 pour la province et l'étranger.

UN GIBIER QUI DISPARAÎT.—Les chamois, qui il y a vingt ans, abondaient dans les Alpes, sont menacés d'extermination complète. Ce sont messieurs les Anglais et les Américains qui se sort chargés de cette destruction en faisant des excursions alpines.

Depuis la première, en effet, qui a eu lieu en 1876, on en compte plus de mille, et chaque fois, dans toutes ces expéditions, on détruit un grand nombre d'animaux.

Dans le canton de Granbunden seul, on tue annuellement plus de 200 chamois ; avant trois ans, il n'en restera pas un seul.

Les habitants demandent donc que des lois sévères protègent ces malheureux quadrupèdes.

LOUISIANE.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 27 novembre :

La roulaison est terminée sur beaucoup de nos habitations, et le résultat, comme nous l'avons déjà dit, est loin de répondre aux espérances de la plupart de nos planteurs.

Ce résultat était prévu, et, pour la dernière fois, nous répétons qu'il a été dû à des influences atmosphériques exceptionnelles, d'une singularité vraiment remarquable.

Tel planteur a été servi à souhait par les ondées célestes, quand son voisin pâtissait d'une sécheresse prolongée et *vice versa*. Trop ou trop peu ont, comme chacun sait, une influence désastreuse pour le travail des habitations.

Nous avons à enregistrer, à côté de maigres et très maigres récoltes, quelques splendides résultats comme celui de M. N. S. Williams, qui, sur Ardoyne l'Plantation, Bayou Black, paroisse Terrebonne, a obtenu 162,000 livres de sucre de 37 acres de cannes—ce qui donne près de 4380 livres par acre.

On nous dit que M. Wm Schaffer fait aussi bien et même mieux.

On est satisfait aussi du rendement chez M. James McBride, etc., etc.

Mais beaucoup et beaucoup trop accusent un résultat au-dessous de la moyenne.

—Nous recevons de tristes nouvelles du Cut-off. Le lundi, 22 novembre, la résidence de M. P. A. Thibodeaux a été complètement réduite en cendres. Le feu, nous dit-on, a eu son origine dans la cuisine, et, en peu d'instants, a pris des proportions si rapides, si étendues, qu'il n'y a pas eu moyen de le circonscrire ni de sauver les bâtiments adjacents.

Une très petite partie du mobilier a pu être sauvée, mais la plus grande perte qu'éprouve M. Thibodeaux (et une perte irréparable) est celle de nombreux manuscrits et papiers qu'il avait collectionnés comme ingénieur et arpenteur, et qui renfermaient le produit de trente-cinq années de travail et d'expériences. Ces documents, d'une nature toute spéciale et d'un intérêt particulier, constituaient la seule fortune de notre ami.

En cette douloureuse circonstance, les secours n'ont pourtant point manqué. Les voisins sont accourus en hâte ayant à leur tête M. M. Des Ramées, Jos Thibodeaux, Wallace Savoie et Th. Duros, mais, malgré leurs efforts, l'incendie est devenu tel, que tout sauvetage de mobilier est devenu impossible.

—Mercredi dernier, 24 novembre, en l'Eglise St. Joseph à Thibodaux, la bénédiction nuptiale a été donnée à M. Edgard F. Rivière et à Mlle Louise Hoffmann, tous deux de notre ville.

Nous offrons nos meilleurs souhaits aux nouveaux époux et leur souhaitons cordialement tout ce qui constitue le bonheur et la paix du foyer.

Le *Bulletin*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 27 novembre :

Nous avons eu un beau temps, cette semaine. Nos planteurs se hâtent d'achever la cueillette de ce qu'il reste de coton dans les champs ; ils craignent que la pluie ne survienne de nouveau et ne leur fasse éprouver de nouvelles pertes.

—Il nous est arrivé beaucoup de coton, cette semaine ; il n'a fait que traverser notre localité. On l'a immédiatement envoyé sur le marché. Le gros de la récolte est déjà expédié ; par conséquent, le mouvement va se ralentir.

—L'eau est maintenant assez haute dans la Rivière Rouge, pour y permettre la navigation. La profondeur est de 4 pieds dans la Vieille Rivière; les bateaux légers de la Red River and Coast Line peuvent donc faire un service régulier; ils sont d'une grande utilité aux planteurs, éloignés des lignes de chemins de fer.

—Le rendement du coton, dans la paroisse, sera décidément moindre que nous ne le croyions, il y a deux mois. Le déficit, sur la quantité de l'an dernier, sera 25 pour cent. Les propriétaires de moulins à coton n'ont pas, à beaucoup près, avoyé le même nombre de balles qu'en 1885. Comme il reste peu de coton dans les champs, on peut affirmer que la récolte sera faible.

Quant au maïs, il est plus abondant, il vient un peu compenser les pertes faites de l'autre côté.

La valeur marchande de la vie humaine.

Addison—dit le *New-York Forum*—que l'homme devrait donner plus de soins à la direction qu'à la conservation de sa vie. Nous autres gens du dix-neuvième siècle, nous sommes peut-être portés sinon à renverser absolument ce principe, du moins à donner le pas à la question de conservation. Tout récemment encore, un illustre médecin anglais, sir James Paget, réclamait que la santé parfaite eût ses dignitaires, comme les autres genres de mérite, et que tout homme arrivé à la cinquantaine sans maladie grave reçût une marque de la considération nationale. Sans pousser encore les choses aussi loin, il est certain que nous donnons déjà à la protection de la vie et de la santé générale l'attention qu'elle mérite. L'attitude et l'action des gouvernements out, sous ce rapport, changé du tout au tout dans les dernières années. Il paraît aujourd'hui tout simple que l'Etat s'inquiète de garder en vie et en bonne santé le contribuable qui lui fournit ses ressources : c'est pourtant une notion relativement nouvelle et qui n'a pas un demi-siècle de date.

La plupart des grandes puissances possèdent maintenant une administration de la santé publique. La France a son Conseil central d'hygiène, l'Allemagne son Bureau impérial, l'Angleterre son Local Gouvernment Board, dont la compétence s'étend à 15,000 districts sanitaires ; les Etats-Unis ont leur National Board au-dessus de vingt bureaux d'Etat distincts, et des conseils d'hygiène dans toutes les grandes villes, sans parler d'un grand nombre de bourgs et de villages. En somme, tous les peuples civilisés ont maintenant admis la nécessité de faire de la santé publique une des branches de l'administration centrale.

A ce développement d'organes nouveaux de surveillance et de contrôle s'est ajouté l'effet de la propagande générale et de la diffusion des lumières en matière d'hygiène et de salubrité. Une nouvelle science a surgi, avec ses spécialistes et sa littérature. Non seulement les questions de médecine préventive ont occupé les corps savants, mais elles ont éveillé l'attention des économistes, et ont pris place parmi les problèmes de la politique et de la sociologie. Le résultat de tous ces efforts est déjà considérable, car la statistique montre qu'il y a eu dans la première moitié de ce siècle un abaissement énorme de la mortalité et l'on ne peut attribuer cet effet qu'aux changements introduits dans l'hygiène générale. De détestable qu'elle était, elle est devenue passable. Plus tard, de passable elle est devenue presque bonne ; mais les résultats de cette amélioration sont naturellement moins apparents, quoiqu'ils soient incontestables.

La mortalité annuelle était à Londres, en 1680, de 80 00|00 ; en 1750, de 31 00|00 ; en 1880, de 23 00|00.

A Paris, elle était, au quatorzième siècle, de 50 00|00 ; elle est maintenant au-dessous de 26 00|00.

Au seizième siècle, la moyenne générale de la vie humaine était seulement de dix-huit ans ; elle est aujourd'hui de quarante-et-un.

En 1729, trois enfants sur quatre mouraient avant l'âge de cinq ans. En 1800, il y en avait déjà deux sur quatre qui passaient cet âge. Et maintenant, si l'on ne tient pas compte des quatre ou cinq grosses capitales où la mortalité infantile est encore énorme, on trouve que 30 0|0 des morts seulement se produisent avant l'âge de cinq ans.

Dans les dernières années, l'abaissement de la mortalité a été en quelque sorte régulier et constant. C'est ainsi qu'en Grande-Bretagne elle est graduellement tombée de 22,5 0|0 en 1861 à 19,3 0|0 en 1880-82. Ce qui veut dire que, sur 1,000 nouveau-nés, 29,4 0|0 de plus (714 au lieu de 684,6) qu'il y a vingt ans arrivent à la quinzième année. En d'autres termes, et en appliquant ces chiffres aux Etats-Unis, cela signifie que 20,000 enfants de plus y arrivent maintenant à cette limite.

Depuis un siècle, la durée moyenne de la vie humaine a doublé, quoique les centenaires ne soient pas plus nombreux. La statistique britannique montre, par exemple, que l'abaissement de la mortalité depuis 1861 équivaut à l'adjonction de 2,999 ans à la vie de 1,000 individus mâles. Or les 7,10 de ces années supplémentaires s'ajoutent aux âges compris entre vingt et soixante ans, c'est-à-dire à la période normale de production. Ces considérations ont permis d'arriver à une évaluation en argent des économies de vie ainsi réalisées.

On estime en Angleterre que la vie d'un nouveau-né vaut exactement quarante livres sterling ou mille francs. L'éducation normale d'un enfant coûte en moyenne deux mille cinq cents francs. Tout cela est perdu s'il meurt avant l'âge de la production. La valeur d'une vie d'adulte pour l'Etat est de 3,750 francs et son produit annuel de 475. Ces chiffres varient, naturellement, selon les pays. Mais on peut dire d'une manière générale qu'environ la moitié de la population meurt pendant l'âge de production. Aux Etats-Unis, par exemple, le chiffre des morts de cet âge est annuellement de 400,000. Il s'ensuit que le plus faible abaissement de la mortalité représente une économie considérable.

D'autre part, chaque mort répond à deux ans de maladie, ou si l'on veut à vingt-quatre cas de maladie d'un mois de durée. Il y a par conséquent aux Etats-Unis 1,600,000 malades en permanence on 36,000,000 d'individus malades pendant un mois chaque année.

En Angleterre, on estime que chaque individu actif doit compter par an sur une semaine et demie de chômage pour cause de maladie. La perte de travail productif est donc énorme de ce seul chef. Heureusement, tout ce qui abaisse la mortalité générale diminue aussi le total des heures de maladie, de telle sorte que tout gain pour la moyenne générale de la vie se chiffre en réalité par des millions de dollars.

Or, nous sommes encore loin d'avoir atteint, sous ce rapport, les résultats considérés désormais comme possibles. Les hygiénistes estiment que la mortalité pourrait aisément être réduite de 20 à 10 ou même à 5 00|00, et que le chiffre des heures de maladie devrait déjà tomber de 200 à 60 00|00.

Le secret médical

Je ne sais si vous avez gardé le souvenir d'une histoire qui, l'année dernière, occupa un moment la curiosité des Parisiens.

Bastien Lepage venait de mourir sur la terre d'Alger où il avait été en voyé par ordre des médecins. Un journal d'informations, contant selon l'usage les circonstances de cette mort, avait laissé entendre que c'était précisément le séjour à l'Alger, dans un climat trop chaud, qui avait développé la maladie de Bastien-Lepage, et que le docteur qui le soignait ne l'avait expédié si loin que pour se décharger de toute responsabilité.

Le médecin c'était M. Watelet ; il se sentit touché dans son honneur. Il écrivit au journal *le Matin* une longue lettre où il repoussait avec une juste indignation des accusations qu'il qualifiait d'infâmes et mensongères, et, pour en montrer le néant, il donna sur la maladie qui avait emporté M. Bastien-Lepage des détails très précis, qu'il n'avait pu connaître qu'en sa qualité de médecin.

Bien que ces révélations n'eussent, à mon sens, aucun caractère désobligeant pour la mémoire du jeune peintre, le ministère public s'émut. Il y eut procès, et comme la question était d'ordre moral autant que d'ordre judiciaire, elle fut passionnément débattue dans les journaux : M. Watelet avait-il, en dévoilant un ensemble de faits secrets par leur nature, et dont il n'avait eu connaissance qu'en raison de sa profession, contrevenu à l'obligation du secret professionnel ?

Je me jetai dans le débat ; M. Watelet, qui paraissait agacé de tout ce bruit, me fit l'honneur de me répondre non sans quelque vivacité. Une fois les bonnes ou mauvaises raisons données par et d'autre, la polémique tomba d'elle-même ; nous attendîmes la décision des juges.

M. Watelet fut condamné en première instance, condamné en cour d'appel. Il se pourvut en cassation ; non pas que la condamnation fût bien sévère : on lui avait infligé cent francs d'amende seulement. Mais c'était pour le principe qu'il avait cru devoir pousser les choses jusqu'au bout.

La cour suprême lui donna tort, et cet arrêt fait date ; car il a sur ce point particulier changé la jurisprudence. Il était de doctrine autrefois, à ce qu'il paraît, que l'action publique ne pouvait s'exercer contre les révélations indiscrètes que si elles étaient inspirées (ce sont les termes légaux) *qu'il par la mechanceté et le dessein de diffamer et de nuire.*

Il suffisait de lire la lettre de M. Watelet pour constater que l'intention de nuire n'y existait pas. L'honorable praticien n'avait été mû évidemment par aucun mobile d'un ordre inférieur. Il s'était cru blessé dans son honneur professionnel ; il avait protesté ; il avait rétabli les faits tels qu'ils s'étaient passés.

La cour de cassation, sur le rapport de Me Tanon..... —Vous avonerai-je que je n'ai pu voir ce nom sans un tressaillement de plaisir ? Me Tanon a été l'un de mes meilleurs élèves, alors que j'étais professeur de droit à la Grenoble. Qui nous eût dit l'un à l'autre qu'un jour, lui membre de la cour de cassation, moi journaliste et toujours professeur, je lui mettrais un dernier *bien* sur une de ses compositions ! La vie a de singulières rencontres ! —La cour de cassation décida donc :

"Qu'en imposant à certaines personnes, sans une sanction pénale, l'obligation du secret comme un devoir de leur état, le législateur a entendu assurer la confiance qu'impose dans l'exercice de certaines professions et garantir le repos des familles ;

"Que ce but de sécurité et de protection ne serait pas atteint si la loi se bornait à réprimer les révélations dues à la malveillance ou laissant toutes les autres impunies ;

"Que le délit existe dès que la révélation a été faite avec connaissance, indépendamment de toute intention de nuire."

Ai-je besoin de faire remarquer que ce jugement n'atteignait en aucune façon M. Watelet dans sa considération, et que, si je me permets de le rappeler, c'est qu'en effet c'était une question de droit qui était en jeu et son l'honneur du médecin ? Je serais désolé, en remettant ces faits sur le tapis, de froisser chez l'éminent docteur des susceptibilités un peu trop tendres.

Vous pensez bien que l'arrêt de la cour de cassation n'a eu dans le monde medical un grand retentissement. M. Brouardel, qui est, comme on sait, un des plus illustres professeurs de médecine légale à la Faculté de médecine de Paris, en a pris texte pour examiner à nouveau la question, et il vient de publier un livre où, sous ce titre : *Le Secret médical*, il résout tous les problèmes de casuistique que peut soulever l'application de ce principe.

Sur le principe en lui-même, M. Brouardel ne transige pas. Le médecin doit toujours se taire, quelles que puissent être pour lui ou pour les autres les suites de ce silence.

Ces conséquences ne le regardent pas, et il n'a pas à s'en préoccuper. Il est tenu par une obligation stricte ; elle doit rester pour lui une règle absolue de conduite. S'il se mêle de l'interpréter, il sera invariablement conduit à déroger, sous un prétexte ou sous un autre, à cette loi invariable. La loi est un point fixe, auquel il faut rapporter toutes ses actions.

C'est là un' axiome que M. Brouardel met hors de doute, prouve en cent façons et poursuit dans une innombrable série d'applications diverses.

Il est vrai que nous doute, et c'est la thèse que j'avais soutenue moi-même dans les journaux où j'écrivais lors de cet incident. Mais, il faut bien le reconnaître, il n'y a rien d'absolu ici-bas, et la loi (si impérieusement étroite qu'on la suppose) est obligée sinon de céder à des considérations d'équité particulières, au moins de s'accorder avec elle grâce à de plus doux tempéraments.

J'emprunte à M. Brouardel un des faits où, pour parler le langage juridique, une des espèces qu'il allègue.

Il s'agit de ce cas qui se présente sans cesse :

Un père vient trouver le médecin, qui est parfois son ami intime, et lui dit :

—Je suis en pourparlers avec telle famille : elle a demandé ma fille en mariage. Toutes les raisons de convenance m'engagent à conclure ; vous connaissez le jeune homme. Puis-je sans crainte lui donner ma fille ?

Que doit faire le médecin ?

A une question pareille, dit M. Brouardel, un médecin doit toujours et dans tous les cas refuser de répondre. Car s'il a pris l'habitude de dire oui quand il ne voit aucun inconvénient au mariage, son silence sera, à lui tout seul, une accusation terrible contre le prétendu.

Avouez pourtant qu'il peut et qu'il a dû cent fois se présenter dans la vie des circonstances où cette abstention du médecin fera le malheur de deux familles et empoisonnera toute une postérité. Je n'ai pas besoin de m'expliquer plus clairement ; tout le monde comprend ce que je veux dire.

M. Brouardel sait bien qu'ici l'inflexibilité du principe est en contradiction avec l'intérêt des deux familles et même de la société tout entière. Le devoir strict du médecin est de garder le secret professionnel ; mais ne peut-on concilier les exigences de ce devoir avec les conseils d'une prudence plus humaine ?

"Voici, nous dit M. Brouardel, que je cite en l'abrégeant beaucoup, comment je m'y suis pris en pareille occurrence.

A un père qui était venu me poser une question pareille, j'ai répondu comme je fais toujours :

—Monsieur, il est parfaitement inutile d'insister. Ma profession me défend de vous écouter, et j'ai pour règle absolue de conduite de ne tenir aucun compte de ces demandes.

Nous nous mîmes ensuite à causer de ce mariage. Je fis remarquer au père de la jeune fille que le prétendu n'avait pas une fortune bien assise. Je l'engageai à exiger des parents qu'ils prissent, avant de signer le contrat, une assurance sur la vie. Le père, sur mes conseils, éleva ces difficultés, et le mariage fut rompu sans que j'eusse en rien trahi le secret professionnel."

Ah ! comme il est véritable de dire qu'en toute chose la forme l'emporte sur le fond.

Quel est le fond en cette affaire ? C'est que le médecin ne doit pas même laisser soupçonner son opinion, qui reste un secret entre sa conscience et lui. Quelle est la forme ? C'est qu'il ne doit pas révéler expressément, mais que si on l'entend sans qu'il y ait précisément de sa faute, il n'est pas coupable de paroles qu'il aura laissé échapper en toute innocence de cause et qu'on aura interprétées comme on aura voulu.

M. Brouardel n'a pas dit à ce père : "Ce jeune homme est malade ; ne lui confiez point votre enfant." Mais il est arrivé au même but, qui était de faire manquer le mariage, à l'aide d'équivalente que le père eût été un sot de ne pas comprendre.

Mettez-vous à la place de ce père. Vous avez posé à un médecin, votre ami, la question adressée à M. Brouardel. Il s'excuse de répondre et prenant la parole :

—Est-ce que vous êtes sûr de la fortune de ce jeune homme ? A votre place, j'examinerais ce point de plus près.

Est-ce que vous ne vous lèveriez pas tout aussitôt et, serrant la main du docteur, est-ce que vous ne lui diriez pas, sans vous expliquer davantage :

—Merci, cher ami, vous avez raison, je verrai, j'examinerai. La question de fortune est un point important.

Le livre de M. Brouardel est fertile en histoires de ce genre. Il n'y a rien de plus amusant que ces cas de conscience pour ceux qui se plaisent aux subtilités de la casuistique.

Ainsi, voulez-vous des exemples ?

Un médecin est appelé près d'un malade. Il s'aperçoit qu'on l'empoisonne à petites doses.

Voilà un secret dont il n'est en possession que grâce aux prérogatives de sa profession. On n'est confié à lui.

Est-il lié par le secret professionnel ? Que doit-il faire ?

Un homme va être condamné en cour d'assises pour un meurtre. Il est innocent. Le médecin en est sûr ; car il a été appelé à soigner le meurtrier, et il a fait le mettre au courant de l'aventure.

Laissera-t-il périr sur l'échafaud un pauvre diable pour un crime qu'il sait avoir été commis par un autre ?

Un homme qui vit dans un grand établissement est atteint d'une maladie qu'il préférerait tenir secrète, mais dont la contagion peut faire d'autres victimes. Le médecin la constate : doit-il la révéler ?

C'est bien souvent le cas de répéter ici la fameuse maxime : Il est moins aisé de connaître où est le devoir que de le faire quand on l'a connu.

FRANCISQUE SARCEY.

(Dans la *République Française* du 9 novembre.)

SERVICE FUNÈBRE

Un service funèbre aura lieu samedi prochain à l'Eglise Sainte Anne, par le Rev Père Tumoine pour le repos de l'âme de Mme Vve J MICHELOT. Les amis de la famille sont priés d'y assister.

2 déc—3f De la part des ses enfants

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre du bout de l'an sera dite le mardi 7 décembre à 8 heures du matin à la Cathédrale Saint Louis pour le repos de l'âme de MME PLACIDE CANONGE, née HÉLOISE HALPHEN

Les amis de la famille sont priés d'y assister.

30nov, jusqu'au 7 déc inc

PICKWICK OLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile 8 nov86—1an PP

LEON MARTHE,
Propriétaire du Charm Saloon,
VIS-A-VIS LA POSTE.
3 déc—1n

L'UNION FRANÇAISE.
Elections et assemblée générale.
MESSIEURS les Sociétaires actifs sont prévenus que, conformément au titre X de la Constitution, l'élection des quatre directeurs pour l'exercice de 1886 87 aura lieu dimanche 5 du courant, au local de la Société. Le scrutin sera ouvert de midi précis à 5 heures P. M. A 5 heures on ouvrira la séance de l'assemblée générale, qui sera suivie du dépouillement du scrutin. Tous les membres de la Société sont cordialement et instamment invités à faire acte de présence.
Pour le Conseil de Direction.
FRANÇOIS TUJAGUE,
Président.
Dr. PHILIPPE BERGÉ, Secrétaire.
2déc—3f.

Sociedad Memorquina de Beneficencia.—